

Du 26 mars 2025



District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : http://savoie.fff.fr



DEMANDE DE MÉDAILLES DE DISTRICT DE SAVOIE 2024/2025

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de DISTRICT.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en annexe du PV hebdomadaire et le retourner par mail **au District de Savoie**, avant le 28 avril 2025 **déla**i de rigueur.

Conditions

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club
Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans en chaque médaille.*

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District peut demander plusieurs médailles (3 maximum)
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles

Attention

**Dans la nuit du samedi 29
au Dimanche 30 mars 2025,**

Changement d'heure

Passage à l'heure d'été + 1 heure



SOMMAIRE

Comité Directeur page 2	...Commission des Coupes pages 24 à 28
Secrétariat page 3	Commission Féminines page 29
Commission FAFA page 4	Commission Technique..... pages 30 à 33
Trésorerie page 5	Commission des Règlementspages 34
Commission Délégations page 6	Commission Appel Disciplinairepage 35 - 36
Commission FMI pages 7 à 8	Commission Appel Règlementaire.....pages 37
Commission Sportive pages 9 à 11	Commission des Arbitres pages 38 à 42
Commission des Jeunes pages 12 à 22	Commission de Discipline pages 43 à 44
Commission Futsal pages 23	Annexes : page 45



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 24 mars 2025

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

Les clubs suivants : **AIX FC – U.O. ALBERTVILLE – AS MONT JOVET BOZEL – A PORTUGAIS CROIX ROUGE – AS LA BRIDOIRE – US MODANE – AS LE MONTCEL – AS MONTAGNY** ont été retenus pour participer au WE des bénévoles, le samedi 24 mai et le dimanche 25 mai :

Départ samedi dans la matinée de Chambéry, retour dans la soirée du dimanche. Samedi : la Finale de la Coupe de France, dimanche : repas spectacle. WE offert par la Fédération Française de Football et le district de Savoie.

Nous vous demandons de nous désigner rapidement une personne méritante licenciée au club depuis au moins 7 ans, parmi les dirigeants ou dirigeantes de votre club en nous précisant : NOM Prénom – Adresse et numéro de portable, afin que nous puissions lui faire parvenir sa convocation, accompagné du programme de ces journées. Prière de rendre **une réponse pour le 30 mars** Les modalités de transport et les horaires, seront communiqués à la personne désignée.

Programme Educatif Fédéral (PEF)

Dans le cadre de la mise en place pour la prochaine saison d'un projet sur la nutrition des jeunes, dans le cadre du PEF, le district remercie les clubs retenus pour leur accord :

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, US LA RAVOIRE, AS BARBERAZ





SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 24 mars 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 17 mars 2025 au 24 mars 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

F.C. DES BAUGES – AS DE BARBERAZ - ENT. S. DE TARENTEISE

Commission des Règlements

ST PIERRE SPORT FOOTBALL – FC VILLARGONDRAN

Commission d'Appel Disciplinaire :

FC DE HAUTE TARENTEISE - U.S. CHARTREUSE GUIERS

Commission Sportive:

ENT. VAL D HYERES (3) - ENT. S. DE TARENTEISE - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U.S. CHARTREUSE GUIERS - André TOGNET - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (4) - U.S. MODANE - U.S. DOMESSIN - U.S. PONTOISE - A.S. MONT JOVET BOZEL - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - ET.S. LE BOURGET DU LAC - FC DE HAUTE TARENTEISE - A.S. D'UGINE - F.C. DU NIVOLET - Melih KARABULUT – JS CHAMBERIENNE – US GRIGNON - PICQUE Ernest – FC CHAMBOTTE – US LA MOTTE SERVOLEX - AIX FC – EF CHAUTAGNE (2)

Commission De Discipline:

Courrier :

Emmanuel PERRON - Robin VERDOYA - U.S. LA RAVOIRE – ES TARENTEISE – UO ALBERTVILLE

Rapport :

U.S. CHARTREUSE GUIERS (2)

Commission Des Arbitres:

FOOTBALL CLUB DU CHERAN - J.Pierre BUTEL - Bernard CAMUS - FAGOT Theo - KOCA Tolgahan - HABIB NEFFATI - U.S. LA RAVOIRE (2) - Michel. CHEVALLIER - MOREL-BIRON Francis - Melih KARABULUT - Luc ALIX – Gérard SOTO - Jacky MESTECH – PERRON Emmanuel – MICALLEF Sauveur - PICQUE Ernest - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD – Gilles HUNSTEDT

Commission des Coupes:

COEUR DE SAVOIE FOOTBALL

Commission FAFA:

Mairie de Drumettaz Clarafond - Commune du Bourget-du-Lac

Commission FMI:

F.C. DES BAUGES - F. C. CHAMBOTTE - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - U.S. CHARTREUSE GUIERS - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - Melih KARABULUT - Biollay football club - ET.S. LE BOURGET DU LAC - AIX FC - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Commission Label:

FC CHAUTAGNE

Commission Délégation:

U.S.C. AIGUEBELLE



COMMISSION FAFA

Lundi 24 mars 2025

FAFA - Equipement

DOSSIERS RETENUS POUR 2024/2025

Après étude en Commission Départementale, les dossiers suivants ont été retenus pour cette saison 2024/2025 :

- APREMONT Stade municipal : éclairage
- ST REMY-DE-MAURIENNE Stade Henri Praz : éclairage
- VAL GELON LA ROCHETTE Gymnase de la Seytaz : éclairage
- UGINE Stade Montmain : vestiaires.

Ces dossiers sont transmis aux instances supérieures pour instruction.

NOTE à ST LAURENT DU PONT – US CHARTREUSE GUIERS

La Commission F.A.F.A a adressé un courriel à votre mairie concernant votre demande de dossier F.A.F.A. pour votre projet de changement de LEDS du stade Charles Boursier 2 (synthétique).

Les divers documents (demande d'avis préalable d'éclairage et le dossier F.A.F.A.) sont à compléter et à renvoyer impérativement à la Commission Départementale F.A.F.A. à l'adresse : terrains@savoie.fff.fr, avant le 28 MARS 2025.

Toutes les rubriques doivent être impérativement complétées.

Pour information, **Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.**

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025.

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.





TRÉSORERIE

Mercredi 26 mars 2025

NOTES AUX CLUBS

Merci de nous communiquer le nom du club qui a procédé à un virement de 71.90 € le 7 mars 2025 avec comme libellé : Participation Coupe de Savoie FUTSAL.

Virement :

➤ FC LAISSAUD 231.00 €

SOMMES DUES

Les clubs suivants ont été amendés de 50€ pour : -Paiement en retard des sommes dues

- FC VERMILLON
- US CLUSES BONNEVILLE





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 24 mars 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

[DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS](#)



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 24 mars 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. MATCH U13 NIVEAU D3 : FONCTIONNEMENT AVEC LA FMI

TROP DE CLUBS ne font pas le nécessaire :

En cas d'annulation du match vous trouverez plus loin la procédure pour match non Joué

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur l'utilisation de la tablette, Vous devez nous contacter afin de trouver une solution au Problème.

Et si pas de solution trouvée, vous devez faire un rapport d'incident FMI

Comme indiqué dans commission U13, les absences de FMI non justifiées ou non recevables feront l'objet d'amendes

[document-absence-FMI-2024-2025.pdf](#)

F.M.I. INSTALLATION DE L'APPLICATION F.M.I. PLUS DISPONIBLE SUR LE PLAY STORE

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications



3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source

F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE

FMI PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉS

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint.

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 24 mars 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET.

Note aux délégués de secteur du District de Savoie :

Compte-Rendu de visite de terrain par un délégué de secteur à renvoyer dans les 48 heures au District de Savoie de Football district@savoie.fff.fr

COURRIERS CLUBS

E.F CHAUTAGNE : lu et noté planning de terrain.

ES TARENTEISE : lu et noté, terrain de repli pour la rencontre D1 du 22/03/2025.

FC CHAMBOTTES : lu et noté, demande de modification FOOTCLUBS pour rencontre D3A du 22/03/2025

ENT. VAL D'HYERES 3 : reçu feuille de match papier D5B

A.S MONT JOVET BOZEL 2 : lu et noté Forfait D5A du 23/03/2025

Comme stipulé dans l'onglet « Divers rappels aux clubs », vous auriez dû prévenir un membre de la commission sportive.

FC HAUTE TARENTEISE : lu et noté, planning des terrains

MATCHS REPOTES

Rencontres programmées championnat D5 A, B, C les matchs en retard se dérouleront le Weekend de Pâques. Les clubs peuvent utiliser :

- L'article 34-1-2-1 du District de Savoie pour toutes modifications dans les délais prévus.

Match N°53186099 D5A du 16 mars 2025 COGNIN SP 2/FC MERCURY 3

Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H

Match N° 53186098 D5A du 16 mars 2025 remis AS BOZEL 2 / FC CHALLES 3

Reprogrammé le 20 avril 2025 15H



Match Aller N°53186559 D5B du 16 mars 2025 remis AS NOVALAISIE2 /US DOMESSIN 2
Reprogrammé le 20 avril 2025 15H

Match Aller N°53186612 D5B du 16 mars 2025 remis ENT VAL D'HYERES 3/ ENT CHAUTAGNE 2
Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H

Match Aller N°53187028 D5C du 16 mars 2025 remis US GRIGNON 2/ FC LA ROCHETTE 2
Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H

Match N° 28655695 D4B du 09 mars 2025 à 15H VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1
Reprogrammé le 19 avril 2025 à 18H30

Match retour N° 28961423 D3B du 15 mars 2025 remis AS BOZEL 1/ AS CUINES 2
Reprogrammé le 19 avril 2025 à 20H

Match retour N°28961422 D3B du 16 mars 2025 remis FC BAUGES / MONTMELIAN 2
Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H

NOTES AUX CLUBS

Fiche navette reçu du 18mars 2025 Commission Discipline match N°28959425 D3A du 08 décembre 2024
CHAM.SPORT1 / FC CHALLES 1.
Décision : 2 matchs à huis clos avec sursis jusqu'à fin de saison à Domicile pour l'équipe 1 Chambéry Sport.

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission Appel Réglementaire : en attente avant homologation

Match n°28650178 du 01 décembre 2024 D2 U.S LA RAVOIRE 1/ F.C VILLARGONDRAN 1
Evocation après match.

HOMOLOGATION

Article 39-4 Règlement du District :

Match N°53186613 D5B du 15 MARS 2025 CHAM.SPORT2/AS LA BRIDOIRE

1^{er} Forfait championnat printemps As La Bridoire 2

Résultat :	CHAM SPORT 2 :	3 buts,	3points
	AS LA BRIDOIRE 2 :	0 but,	-1point

Fiche navette suivra à la trésorerie :

Si l'équipe de Cham Sport2 se déplace au match retour le 25 mai 2025, le club de A.S BRIDOIRE 2 devra indemniser 24Kms x 2€=48€ une fiche navette sera éditée sur le compte CHAM SPORT 2



JOURNEE FORFAIT

Article 39-4 Règlement du District :

Match N°53186103 D5A du 23 mars 2025 FC SUD LAC 2/AS MONT JOVET BOZEL 2

1er Forfait A.S MONT JOVET BOZEL 2 championnat printemps

Fiche navette suivra à la trésorerie

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match N° 53186109 D5A du 30 mars 2025 AIX FC 3/ FC SUD LAC 2

Se jouera le 29 mars 2025 à 18H au Stade GARIBALDI (-SY-T4-E6), accord du club adverse

Match N° 28655699 D4B du 30 mars 2025 USC AIGUEBELLE 2/FC VILLARGONDRAN 2

Se jouera le 29 mars 2025 à 20H, accord du club adverse

Match N° 53186108 D5A du 30 mars 2025 AS MONT JOVET BOZEL2 / FC BELLE ETOILE

MERCURY 3 se jouera le 29 mars 2025 à 20H, accord du club adverse

Match N°28650438 D1 du 29 mars 2025 20H HAUTE TARENTEISE 1/ St PIERRE SPORT1 demande de modification effectuée sur footclubs avec l'accord du club adverse, se jouera le 30 mars 2025 à 15H à BOURG ST MAURICE.

Match N° 28655532 D4B du 30 mars 2025 HAUTE TARENTEISE 2/ St PIERRE SPORT2

Se jouera à 12H45 à BOURG ST MAURICE

Match N° 28650205 D2 du 29 mars 2025 AS UGINE1/ CA YENNE 1 demande de modification effectuée sur

footclubs par le club C.A YENNE1 refusée, rencontre maintenue le 29 mars 2025 à 20H stade MONTMAIN -SY-T4-E6 UGINE

Match N° 28655615 D4B du 29 mars 2025 U.O.A 2/ AS MONTAGNY se jouera à 20H demande de modification effectuée sur footclubs acceptée par le club adverse.

Stade Henry DUJOL -PN-T3-E4 ALBERTVILLE

Match N° 28655695 D4B du 09 mars 2025 15H VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1 Demande effectuée sur footclubs du FC VILLARGONDRAN de décaler la rencontre au 19 avril 2025 à 18H30 , acceptée par le club AS MONTAGNY.

DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

A partir du vendredi midi, pour les rencontres du weekend, toutes modifications, reports et/ou changements, quels qu'ils soient (météo, arrêtés Municipaux ou autre) , le club adverse , le ou (les) officiels et au moins un membre de la commission sportive doivent être prévenu par téléphone (appel et/ ou sms)



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 24 mars 2025

COURRIERS REÇU

Reçu : Rapport de Mr PICQUE arbitre concernant le match du 15 mars au stade BOUTRON (remis stade enneigé)

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

MATCHS du 29 mars 25

Match N° 28860633 JS CHAMBERY/ FC MERCURY se jouera à 15H00 à LEVEL

Match N° 28860634 FC AIX les BAINS 2 / GAPS se jouera à 15H00 à GARIBALDY

Match N° 28860637 ES-TARENTEISE / UO ALBERTVILLE se jouera à 14H30 à AIGUEBLANCHE STADE EMMANUEL FRESNO

Match N° 28860636 ST-BALDOPH / CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 15H30

EXEMPT : AS UGINE

INFORMATIONS

Les modifications de lieux et d'horaires doivent être fait sur FOOT CLUB et doivent arriver le lundi précédent les rencontres avant 18H00





Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 24 mars 2025

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Lieux et horaires des matchs

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI
Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY
Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE
Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL
LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET
UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

Modifications du Week End

N° 53190857 FCH TARENDAISE- US LA MOTTE 1 se jouera à 14H00 stade J.C ROCCA à AIME
N°53190181 FC DU NIVOLET- FC SAINT BALDOPH se jouera à 13H30 stade des Epinettes à BARBY
N° 53190183 ENT CHAUTAGNE- CA YENNE se jouera à 15H00 à CHINDRIEUX
N° 53190185 GAPS- US LA RAVOIRE se jouera à 16H00 à NOVALAISE
N° 53190456 GJ LA SAVOYARDE2- CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 14H30 stade des MARAIS à LAISSAUD
N° 53190827 FCH TARENDAISE- FC BELLE ETOILE MERCURY se jouera à 15H00 stade A. MARTIN à BOURG ST MAURICE
N° 53190826 LA MOTTE SERVOLEX- JS CHAMBERIENNE se jouera à 14H00 à LA MOTTE SERVOLEX
N°53190532 US CHARTREUSE-GUIERS-GUIERS 2 / ENT VAL D'HYERES Se joue à ST LAURENT DU PONT Stade CHARLES BOURSIER 1 sur terrain HERBE



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 24 mars 2025

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

PLANNING DES CLUBS ET LIEU DES RENCONTRES :

HTE.TARENTEISE / C.A. MAURIENNE / AIX F.C. / BIOLLAY F.C. /U.S. LA MOTTE /ET.S. LE BOURGET DU LAC / G.J. LA SAVOYARDE / E.S. TARENTEISE /AIX F.C. /C.A. YENNOIS

MATCHS PROGRAMMES AU 23 MARS 2025

LIEU DES RENCONTRES.

D.1.

Match N°. 53223390. F.C. CHAMBOTTE 1. /U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1. Se joue au stade Philippe BASSO à Entrelacs.

Match N°.53237279. AIX F.C. 2 / ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 1. Se joue au stade Jacques FORESTIER.

D.2.

Match N°. 53266548. C.A. MAURIENNE 1 / BAUGES F.C. 1. Ce match est reporté au 01 mai 2025. À 15H00.

D.3. POULE A.

Match n°53272143 HAUTE TARENTEISE 2 / COGNIN SP. 1 Se joue le 29/03/2025 à 14H au stade de la Maladière de AIME LA PLAGNE.

D.3. POULE B.

Match n°53237609 U15 D3B CHARTREUSE-GUIERS 2 / DRUMETTAZ-MOUXY 2 Se joue à ST LAURENT DU PONT Stade CHARLES BOURSIER 1 sur terrain HERBE

D.3. POULE C.

Match N°. 53237717. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / E.S. TARENTEISE 1.
Ce match est reporté à une date ultérieure avec accord des 2 clubs



Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

NOTE AUX CLUBS

AIX F.C. & Mr. KARABULUT : Suite au problème rencontré avec la F.M.I. La commission vous demande de prendre contact avec le club visiteur pour remplir une feuille de match papier à retourner pour le lundi 31/03/2025. La commission valide le score 1-5.

A.S. BOZEL. La commission vous demande une explication de votre absence au match du 23/03. À LA SAVOYARDE pourquoi n'avez-vous pas prévenu le club.
La commission attend votre réponse pour le lundi 31/03/2025. Merci

U15 A HUIT

F.C. HTE TARENTOISE / BIOLLAY F.C. / A.S. UGINE / GAPS / SUD LAC / U.O.A. / LA RAVOIRE / ENT. CHAUTAGNE CULOZ / E.S. TARENTOISE.

Plateau N°.1 du 30/03. **E.S. TARENTOISE** : F.C. SUD LAC / A.S. UGINE.

Plateau N°.2 du 30/02. **GAPS** : CHAUTAGNE CULOZ / BIOLLAY F.C.

Plateau N°.3 du 30/03. **U.O.A** / HTE. TARENTOISE / LA RAVOIRE.

La commission vous demande de bien respecter les règles que vous avez reçues.

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





U13 Yann THILL

Réunion du lundi 24 mars 2025

INFO CLUBS

- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se dérouleront sur 8 journées du **15 MARS au 24 MAI 2025**. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.
- • Nous vous rappelons qu'en cas d'envoi en retard de vos feuilles de match après l'heure légale du lundi vous risquez d'être amendé.
- Nous vous rappelons qu'en cas d'intempérie vous devez prévenir le DISTRICT, afin de reprogrammer le match.
- Pris note de la demande de C.S. BELLEY des modifications horaires sans oublier de faire les demandes dans FOOT-CLUB pour les dates du 12/04 contre DRUMETTAZ 2 et 3 et le 17/05 contre VAL D'HYERES 2 et 3.
- **A COMPTER DE LA PROCHAINE JOURNÉE TOUTE FMI MANQUANTES. LES CLUBS EN INFRACTION SE VERRONT AMENDER DE 35€.**

REPORT DE MATCH

*Sauf accord entre les clubs pour les samedis 26/04 où 03/05
où sur un mercredi après-midi.*

• Report des matchs du 15/03/25 pour cause de coupe PITCH Féminine entre :

- F.C. AIX 2 contre GAPS 1 le samedi 19/04/25 à 13h30.
- CHAMBERY SAVOIE FOOT 4 contre VAL D'HYERES 2 le samedi 19/04/25 à 13h30.
- CŒUR DE SAVOIE contre LA MOTTE SERVOLEX 5 le samedi 19/04/25 à 13h30.

• Report suite intempérie du week-end 15/03/25 :

• D1 poule A

- F.C. CHAMBOTTE contre GJ LA SAVOYARDE le samedi 19/04/25 à 13h30.

• D1 poule C

- CHAMBERY SPORT 73 contre ST PIERRE SPORT le samedi 19/03/25 à 13h30.
- ENT. VAL D'HYERES contre F.C. ST MICHEL SPORT le samedi 19/04/25 à 13h30.

• D2 poule A

- GAPS 2 contre AIX 3 le samedi 19/04/25 à 13h30.
- U.S. DOMESSIN contre F.C. CHAMBOTTE 2 le samedi 19/04/25 à 13h30.



Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

• **D2 poule B**

U.S. DOMESSIN 2 contre ENT. DRULETTAZ MOUXY 2 le samedi 19/04/25 à 13h30.

- U.S. CHARTREUSE GUIE 2 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4 le samedi 19/04/25 à 13h30.
- F.C. BAUGES contre CHAMBERY SPORT 2 le samedi 19/04/25 à 13h30.

• **D3 poule A**

- GAPS 3 contre AIX 4 le samedi 19/04/25 à 13h30.

• **D3 poule B**

- U.S. CHARTREUSE GUIE 3 contre F.C. ST BALDOPH le samedi 19/04/25 à 13h30.
- F.C. CHAMBOTTE 3 contre CHAMBERY SPORT 3 le samedi 19/04/25 à 13h30.

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

- Modification de rencontres. Sont à effectuer en priorité sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité et homologation.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.

MODIFICATION HORAIRE

• **DIVISION 1**

- ENT. CHAUTAGNE CULOZ contre U.S. LA RAVOIRE 2 à 13h30 stade de CHINDRIEUX.
- U.S. CHARTREUSE GUIE contre F.C. HAUTE TARENTEISE à 13H.

• **DIVISION 2**

- F.C. HAUTE TARENTEISE 2 contre CAM à 13h30 Stade ALBERT MARTIN BSM.
- G.J. LA SOVOYARDE 2 contre AIX F.C. à 13h30 stade de l'ÎLE
- J.S. CHAMBERIENNE contre F.C. CHAMBOTTE 2 à 15h30 Stade JACQUES LEVEL.

• **DIVISION 3**

- F.C. NIVOLET 5 contre ST BALDOPH à 13H.
- GJ LA SAVOYARDE 4 contre AIX F.C. 4 à 13h30 Stade de l'ÎLE.
- F.C. HAUTE TARENTEISE 3 contre CAM 2 à 13h30 Stade ALBERT MARTIN BSM.
- J.S. CHAMBERIENNE 2 contre F.C. CHAMBOTTE 4 à 15h30 Stade JACQUES LEVEL.

REÇU FEUILLE DE MATCH

Pour la 1^{ère} journée du 15/03/25

- Le F.C. BIOLLAY 1 ET 2
- GJ LA SAVOYARDE 2 ET 4

• Pour la 2^{ème} journée du 22/03/25

- ST PIERRE SPORT 2 ET 3
- CŒUR DE SAVOIE
- GAPS 1
- A.S. MONCEL 1



Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00**

FEUILLES DE MATCH

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

[Vous pouvez les envoyer par mail au District](#)





U11 Fabien FONTAINE

24 mars 2025

Courriers reçus :

- AS UGINE : reçu votre mail. Pour votre plateau à domicile, ce sont des équipes de votre secteur qui se déplaceront.
- US DOMESSIN : lu et noté pour le plateau du 22/3
- US MODANE : lu et noté pour le plateau du 22/3

À destination des clubs :

- ENTENTE BASSE MAURIENNE : vous avez saisi une feuille de critérium d'un plateau du 09/11/2024 pour la date du 15 mars 2025. Je vous laisse saisir la bonne feuille de critérium.
- US GRIGNON, US CHARTREUSE GUIERS, FC CHAMBOTTE : est-ce que le plateau du 15 mars a eu lieu sur votre site ??? merci de renseigner le FAL.

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.
- Donc la marche à suivre est la suivante :
- 10h : rotation D2
 - 10h30 : rotation D3
 - 11h : rotation D2
 - 11h30 : rotation D3
- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions : soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. Les séances de tirs au but sont à proscrire.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 15 mars 2025

D2/D3

- BIOLLAY FC 2 (feuille d'effectif)
- US DOMESSIN 2 (feuille d'effectif)
- FC LA ROCHETTE 2 (feuille de critérium + feuille d'effectif)
- GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 3 et 4 (feuille de critérium + feuille d'effectif)
- CLUB SPORTIF DE BELLEY 2 et 4 (feuille d'effectif)
- COGNIN SP 1 (feuille d'effectif)
- US LA MOTTE SERVOLEX 3 (feuille d'effectif)
- FC ST MICHEL SP 1 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 31 mars 2025 sous peine d'amende de 35 euros.



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>

Rappel F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

HOMOLOGATION DES TOURNOIS DU FOOTBALL ANIMATION

- US CHARTREUSE GUIERS :

La Commission donne son accord pour l'organisation de votre rassemblement du 1^{er} mai 2025, sous réserve que l'organisation soit fidèle au règlement reçu.



Lundi 24 mars 2025

NOTE AUX CLUBS

US CHARTREUSE GUIERS :

La Commission des Jeunes valide l'organisation de votre 23^{ème} rassemblement de jeunes, le 1^{er} mai 2025, à St Laurent du Pont (U6-U9)

Le calendrier des 4 premières journées est en ligne, sur le F.A.L. depuis début mars.

La version PDF vous a été transmise pour une meilleure lisibilité sur le printemps.



Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

Si vous constatez des anomalies entre ce document et ce qui est enregistré dans le FAL, merci de vous rapprocher de Philippe SALVATORE (district@savoie.fff.fr)

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Pour rappel, quand un club n'est engagé que sur un seul niveau de pratique (D1 ou D2), il se peut qu'il accueille des équipes de l'autre niveau.

Pour le moment, les modifications de sites (lieu ou stade) sont gérées uniquement par le centre de gestion.

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : district@savoie.fff.fr

Lundi 24 mars 2025

Le calendrier des 4 premières journées est en ligne, sur le F.A.L. depuis début mars.

La version PDF vous a été transmise pour une meilleure lisibilité sur le printemps.

Si vous constatez des anomalies entre ce document et ce qui est enregistré dans le FAL, merci de vous rapprocher de Philippe SALVATORE (district@savoie.fff.fr)

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Pour rappel, quand un club n'est engagé que sur un seul niveau de pratique (D1 ou D2), il se peut qu'il accueille des équipes de l'autre niveau.

Pour le moment, les modifications de sites (lieu ou stade) sont gérées uniquement par le centre de gestion.

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : district@savoie.fff.fr

U6/U7 Edouard FROGER

Lundi 24 mars 2025

Les calendriers U6 et U7 sont disponibles via le F.A.L., depuis fin février.

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :



- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

Les réunions de secteur U6/U7 se sont déroulées le mardi 18 mars dernier. Merci au club de l'UO ALBERTVILLE pour la qualité de l'accueil et au CDOS de SAVOIE pour la mise à disposition des salles.

- 15 clubs présents à ALBERTVILLE
- 13 clubs présents à CHAMBERY

Dans une grande majorité, les clubs ont été plutôt bien représentés.

Le support de présentation et la synthèse de nos échanges ont été transmis aux clubs et aux référents. Ils sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football.

COMMISSION U8 / U9

Le calendrier des 4 premières journées est en ligne, sur le F.A.L. depuis début mars.

La version PDF vous a été transmise pour une meilleure lisibilité sur le printemps.

Si vous constatez des anomalies entre ce document et ce qui est enregistré dans le FAL, merci de vous rapprocher de Philippe SALVATORE (district@savoie.fff.fr)

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Pour rappel, quand un club n'est engagé que sur un seul niveau de pratique (D1 ou D2), il se peut qu'il accueille des équipes de l'autre niveau.

Pour le moment, les modifications de sites (lieu ou stade) sont gérées uniquement par le centre de gestion.

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : district@savoie.fff.fr



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 24 mars 2025

CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL FUTSAL 2025 LISTE DEFINITIVE DES EQUIPES INSCRITES POUR LE CHAMPIONNAT 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

NOTE AUX CLUBS

Aux clubs de **CBF 74**, **US CHARTREUSE GUIERS** et **Ass FUTSAL K**

2 rencontres remises restent à reprogrammer.

Journée 4 - CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS

Journée 9 - Ass FUTSAL K contre US CHARTREUSE GUIERS

Merci de vous contacter pour fixer une date et la faire parvenir au District

Ces rencontres doivent se jouer avant le 14 avril 2025.

Si pas de proposition avant le 7 avril 2025, le district imposera une date.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 24 mars 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHEE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct

ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les membres du comité Directeur et de la commission des Coupes ont validé ce lundi 27 janvier 2025 les clubs organisateurs des finales 2024-2025

U13 PIGNIER, SERALINI

U11 CREDIT AGRICOLE

Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex

SENIORS FEMININ, MASCULIN

Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

U15 A8, U15, U17, U20

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise



TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 15h00

UO ALBERTVILLE 1	vs	CHAMBOTTE 2
CAM 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
AS HTE COMBE 1	vs	AIGUEBELLE 1
MONTMELIAN AF 1	vs	VAL D'HYERES 1

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 15h00

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

FEMININES A 8

1/4 de finale le dimanche 20 avril 2025 à 10h00

Toute modification de rencontre devra être faite via Footclub avec accord des deux clubs

ST REMY 1	vs	ENT CHAUTAGNE 1
ENT PONT/BOURDE	vs	ENT APCR/LE BOURGET
CŒUR DE SAVOIE 1	vs	FCHT
US DOMESSIN 1	vs	YENNE



Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

FEMININES U18 A 11

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)

1 arbitre officiel pour les 3 matchs

Règlement des rencontres :

Le règlement des Coupes jeunes s'appliquera

Organisation :

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

A CHAMBOTTE

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

A LA ROCHETTE

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C

4 points : victoire

2 points : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

1 point : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

0 point : défaite

Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

1 - Goal avérage générale

2 - Meilleure attaque

3 - Nb de carton reçu

4 - Tirage au sort

Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 16h30

U.O. ALBERTVILLE	vs	AIX FC 2
FC ST BALDOPH	vs	ES TARENTOISE
JS CHAMBERY	vs	AS UGINE
FC B.E MERCURY	vs	GAPS



Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

U17 TRONCY

1/2 de finale le jeudi 08 mai 2025

Tirage prévu courant avril

U15 PILLET

1/2 de finale le jeudi 08 mai 2025

Tirage prévu courant avril

TRANSMISSION FMI

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

Félicitations au clubs qualifiés pour la finale le 5 avril 2025 à Chartreuse Guiers

Festival Pitch U13 Garçons et Filles :

Finale départementale

Samedi 05 avril 2025, à St Laurent du Pont

Tous les documents sont disponibles dans le lien ci-dessous :

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

- **Document d'organisation**
 - **Feuilles d'effectifs**
 - **Défis techniques**

U13 PITCH GARCON

AIX FC
CHAMBERY SAVOIE FOOT
LA RAVOIRE

NIVOLET
FCHT
ENT B MAURIENNE

U13 PITCH FILLE

LA MOTTE SERVOLEX
CHAMBERY SAVOIE FOOT
GAPS

CHAMBOTTE
FCHT
LA SAVOYARDE



Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

3^{ème} tour le samedi 3 mai à 10h00
2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL

**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.**

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



**Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci.
Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.
Merci pour votre compréhension.**

Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :



Edouard FROGER ou Jérôme SPADA



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 24 mars 2025

COURRIER REÇU

RECU : Match remis US ST-REMY / ENT F CHAUTAGNE / USC AIGUEBELLE / FC DE HTE-TARENTEAISE.
Ces matchs se joueront le dimanche 27 avril car match de coupe le DIMANCHE 20 avril.

La commission prend - note du forfait de l'équipe ENT PONT BOURBRE 2 POUR LE 23/03.
L'équipe de HTE-TARENTEAISE s'étant déplacée au match aller l'équipe de PONT/BOURBRE devra au district 35 € premier forfait et les kilomètres soit : 132 kms x 2 € = 264 €

CHAMPIONNAT

MATCHS DU 30/03/25 :

Match N° 29203787 US DOMESSIN / ENT F CHAUTAGNE se jouera à 10 H 00

Match N° 29203789 US ST REMY / CŒUR DE SAVOIE se jouera à 10 H 00

Match N° 29203790 ENT-APCR-ESB / FC HAUTE TARENTEAISE 2 se jouera à 10 H 00

Match N° 29203791 USC AIGUEBELLE / ENT-PONT-BOURBRE se jouera à 10 H 00

EXEMPT : CA YENNE

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

Match N° 29203782

FC HTE-TARENTEAISE 3 POINTS 3 BUTS

ENT PONT BOURBRE FORFAIT MOINS 1 POINT 0 BUT





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 26 mars 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : SAINT BALDOPH

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 18

Mehmet GOK - Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO – Anthony VALENTE GOMES (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETI - Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Miguel DA SILVA E SANTOS - Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)

Valentin COSTA (VAL D'HYERES)

Ibrahim OUMOURI (CHAMBÉRY SPORT 73)

Mohamed AIT TALEB NASSER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Admed BOKARKA (US CULOZ)

Emmanuel TRUTALLI - Christophe FOUARD (USC AIGUEBELLE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 février 2025.

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 15

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Raphaël DE BORTOLI - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

Jonathan POULIE (CA YENNE)

Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)

Antoine GAZZA (FC NIVOLET)

Mohamed AKROUT (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Henri ENGOULOU (FC BOURGOIN JALLIEU)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 4 mars 2025.

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 5



Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

Bertrand LECONTE

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 février 2025.

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 14

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ – Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

Cyril GERMAIN (FC CHAMBOTTE)

Candidats non prioritaires car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUIPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 5

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)



Candidats non prioritaires car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H - Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 24 mars 2025

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présents : Patrick JANET, René SAILE

Excusé : Jean Marc GUICHARD.

RECLAMATION APRES MATCH

Dossier N° 21 : match numéro 28655698 SAINT PIERRE SPORT FOOTBALL 2 CONTRE FC VILLARGONDRAN 2 SENIORS D4 Poule B du 16/03/2025

DECISION

Dossier N° 21 :

Match numéro 28655698 SAINT PIERRE SPORT FOOTBALL 2 CONTRE FC VILLARGONDRAN 2 SENIORS D4 Poule B du 16/03/2025

Décision paraîtra sur un prochain PV.



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Réunion du 24 mars 2025

Présents : F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-président)

CONVOCATION

Objet :

DOSSIER N° 3 : Appel du Club de FC HAUTE TARENTOISE contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 712 du mercredi 19 mars 2025 concernant le Match n°22687983 – SENIORS D1 – FC HAUTE TARENTOISE 1 – ENT VAL D'HYERES 1 – du 09/03/2025.

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Disciplinaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 31 mars 2025 à 18h30

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de vous taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

IMPORTANT : La commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être **OBLIGATOIREMENT** justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

**Le Président
Fabien FONTAINE**



Foot SAVOIE



PV N° 713 du 26 mars 2025

CONVOCATION

Objet :

DOSSIER N° 4 : Appel du Club de US CHARTREUSE GUIERS contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 712 du mercredi 19 mars 2025 concernant le Match n°22670650 – U17 – COUPE R TRONCY U17 – US LA RAVOIRE 1 – US CHARTREUSE GUIERS 1 – du 08/03/2025.

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Disciplinaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 31 mars 2025 à 19h15

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de vous taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

IMPORTANT : La commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être **OBLIGATOIREMENT** justifiée au plus tard le lundi midi. **UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION**. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Le Président
Fabien FONTAINE



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Réunion du 24 mars 2025

Présents : F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-président)

CONVOCATION

Objet :

DOSSIER N° 6 : Appel du Club de l'US LA RAVOIRE contre la décision des règlements parue dans le PV n° 701 du 18 décembre 2024 concernant le Match n°28650178 – SENIORS D2 – US LA RAVOIRE 1 – FC VILLARGONDRAN 1 – du 01/12/2024.

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière réglementaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 07 avril 2025 à 18h30

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de vous taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

**Le Président,
Fabien FONTAINE**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du 24 mars 2025

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Emmanuel BONTRON, Jacky MESTACH

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Théo FAGOT (FUTSAL LA ROCHETTE), Point sur Frais FUTSAL

-M. Emmanuel PERRON (indépendant), demande de remboursement de frais de déplacement (non réglé par le club de CHY FOOT 73) match du 07/12/24

-M. Ernest PICQUE (ST PIERRE SPORT), demande de remboursement de frais de déplacement (du et non réglé par le club de CHY FOOT 73) match du 15/03/25

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Melih KARABULUT (accompagnateur arbitre), signalement de disfonctionnement FMI, match U15 AIX / LE BOURGET LE LAC du 23/03/25

-M. Sauveur MICALLEF (accompagnateur) signale le fait suivant : Equipe de BOZEL en (U15), ne s'est pas déplacée au match du 23/03/25 à 10h00. Arbitre présent

-M. Gilles HUNSTEDT contrôle arbitre / Ernest PICQUE (ST PIERRE SPORT), du 22/03/25, D1

-M. Gilles HUNSTEDT accompagnement arbitre / Dylan LEMAIRE (HAUTE COMBE), du 23/03/25, U15

-M. Francis MOREL-BIRON accompagnement arbitre / Angelo PAROLINI (ST BALDOPH), du 23/03/25, U15

-M. Jacky MESTACH accompagnement arbitre / Mendy KEITA (TARENTEISE), du 23/03/25, U15

-M. Jacky MESTACH accompagnement arbitre / Said MAAMRI (C A MAURIENNE), du 23/03/25, D5

-M. Sauveur MICALLEF accompagnement arbitre / Hamza BELLIR (DRUMETTAZ), du 23/03/25, U15

-M. Luc ALIX accompagnement arbitre / Maxime REIGNIER (LE BOURGET LE LAC), du 23/03/25, U15

-M. Sauveur MICALLEF accompagnement arbitre / Arbitre Absent, du 16/03/25,

-M. Michel CHEVALLIER contrôle arbitre / Gérard SOTO (LA RAVOIRE), du 16/03/25, D1

-M. Michel CHEVALLIER contrôle arbitre / Faical REMILI (VAL D'HYERES), du 22/03/25, D1

-M. Michel CHEVALLIER contrôle arbitre / Match Remis (décision sur place), du 15/03/25, D1

-M. Bernard CAMUS accompagnement arbitre / Vanesa CORVERA (HAUTE TARENTEISE), du 16/03/25, FEM

-M. Bernard CAMUS contrôle arbitre / Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE), du 16/03/25, D2



- M. Jean-Pierre BUTEL contrôle arbitre / Nathan DE NARDI (J S C), du 15/03/25, U15 R1
- M. Jean-Pierre BUTEL accompagnement arbitre / Moustapha M BACKE (MONTMELIAN), du 16/03/25, U15
- M. Gérard SOTO, accompagnement arbitre / Moustapha M BACKE (MONTMELIAN), du 23/03/25, U15

Mail, Courrier Club:

- U S LA RAVOIRE, demande a avoir un arbitre senior sur match (catégorie U15) US LA RAVOIRE / NIVOLET II du 30/03/25
- FOOTBALL CLUB DU CHERAN, demande à désigner un arbitre sur le match du 06/04/25 les opposant au club de DRUMETTAZ MOUXY (catégorie Féminine),

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- Commission de Discipline (Décision : LA ROCHETTE / GRIGNON) 1 délégué + 3 arbitres officiels pour le match retour, Payé par moitié aux deux clubs et match à huis-clos jusqu'à la fin de la saison pour les équipes match retour le 27/07/25

INDISPONIBILITES ARBITRES

**Mesdames, Messieurs les responsables 'Réfèrent Arbitre' des clubs.
Vous trouverez ci-joint la liste des arbitres indisponible sur les week-ends**

Week-End du 29 / 30 mars 2025.

Nom	Prénom	Club appartenance	motif Indisponibilité
PESENTI	ALEXIS	AIGUEBELLE	CONVENANCE PERSONNELLE
BELLIR	ABDELHAMID	AIX LES BAINS	MEDICALE
LECORNE	CEDRIC	CUINES	PROFESSIONNELLE
PERROUSE	JEAN-FRANCOIS	DOMESSIN	ARRET /ANNE SABATIQUE
CHAMMY	JAMAL	DRUMETTAZ	PROFESSIONNELLE
CHAMMY	BADR	DRUMETTAZ	PROFESSIONNELLE
BELLIR	HAMZA	DRUMETTAZ	MEDICALE
DUPAYS	CHRISTOPHE	DRUMETTAZ	MEDICALE
FAGOT	THEO	FUTSAL LA ROCHETTE	CONGES
FOUCAUD	ALEXANDRE	H/TARENTEISE	PROFESSIONNELLE
CORVERA	VANESA	H/TARENTEISE	PROFESSIONNELLE
MOUNIB	ABDEL HALIM	HAUT DE CHAMBERY	CONVENANCE PERSONNELLE
LEFEBVRE	REMI	HAUTE COMBE	MEDICALE
CHOSSAT/ALIX	JEREMY	INDEPENDANT	CONVENANCE PERSONNELLE
HALADJHAN	EMERIC	J S C	SCOLAIRE
FOUAZI	YOUSSEF	J S C	CONVENANCE PERSONNELLE
RHIFARI	YOUSSEF	J S C	CONVENANCE PERSONNELLE
SOTO	GERARD	LA RAVOIRE	CONVENANCE PERSONNELLE
TISSOT	CYRIL	LAISSAUD	MEDICALE
POINTET	HUGO	MERCURY	SCOLAIRE
AIT KHOUYA	ILYES	NIVOLET	PERSONNELLE
BRIENNE	CEDRIC	NOVALAISE	PROFESSIONNELLE
HAMADI	MUSTAPHA	PORT CROIX ROUGE	CONGES
SERBI	SAID	PORT CROIX ROUGE	CONVENANCE PERSONNELLE
AIT KHOUYA	ABDESSAMAD	ST BALDOPH	CONVENANCE PERSONNELLE
AYDOGHAN	EMIR EFE	TARENTEISE	PROFESSIONNELLE/SCOLAIRE
EXCOFFIER	FABIEN	U O A	MEDICALE
FATNI	KHALIL	U O A	PROFESSIONNELLE/SCOLAIRE
REMILI	FAICAL	VAL D'HYERES	MEDICALE
CHATEL	ENZO	VILLARGONDRAN	CONVENANCE PERSONNELLE
ACARER	ENGIN	YENNE	CONVENANCE PERSONNELLE

Samedi 29 mars 2025.



PV N° 713 du 26 mars 2025

Nom	Prénom	Club appartenance	motif Indisponibilité
AMIL	MOHAMMED	U O A	PROFESSIONNELLE
MARTINET	YOHAN	LA ROCHETTE	CONVENANCE PERSONNELLE
ROUX GARCIA	NILS	J S C	CONVENANCE PERSONNELLE
AYDOGAN	EMIR FEE	TARENNAISE	PROFESSIONNELLE
BARLET	GABBIN	DOMESSIN	CONVENANCE PERSONNELLE
MOUNIB	ABDEL	CHY FOOT 73	CONVENANCE PERSONNELLE
DELHOMME	REMI	MERCURY	PROFESSIONNELLE
LAMBERLIN	YAN	LA CHAMBOTTE	CONGES
VAREILLE	JULIEN	LA MOTTE SERVOLEX	PROFESSIONNELLE

Dimanche 30 mars 2025.

Nom	Prénom	Club appartenance	motif Indisponibilité
SMAILI	MOHAMED	PONTOISE	CONVENANCE PERSONNELLE
DAIF	MOHAMED	LES BAUGES	CONVENANCE PERSONNELLE
DEL'OLIO	ALESSIO	VILLARGONDRAN	CONVENANCE PERSONNELLE
COUX	MATHIS	LA MOTTE SERVOLEX	CONVENANCE PERSONNELLE
VANDURME	NATHAN	C A M	AUTRE MISSION
DUMANDAG	HAMZA	C S F	CONVENANCE PERSONNELLE
BOUCHER	DAMIEN	MONTMELIAN	CONGES
YLDIRIM	ESAT	C S F	CONVENANCE PERSONNELLE
KARABULUT	MEHMET	INDEPENDANT	CONGES
SOLTYSIAK	JEROME	AIGUEBELLE	CONVENANCE PERSONNELLE

Week-End du 29 / 30 mars 2025.

Arbitres sanctionnés

Nom	Prénom	Club appartenance	Suspension
OUAALI	SAFWAN	LA MOTTE SERVOLEX	MANQUEMENT ARBITRAGE
OUTMANI	AYMEN	A S UGINE	MANQUEMENT ARBITRAGE
LAHMIDI	YOUSSEF	AIX LES BAINS	MANQUEMENT ARBITRAGE

NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

DMA 2025/2026

Les examens médicaux peuvent être effectués à partir du **1^{er} avril** pour la saison suivante.

La modification la plus importante concerne les arbitres de **35 ans et plus** qui lors de leur visite chez le cardiologue tous les 5 ans n'auront plus un test d'effort systématique **mais devront avoir fait préalablement une prise de sang pour un bilan biologique.**

A cet effet, vous trouverez ci-joint une information de la Commission Régionale Médicale à diffuser aux arbitres.

Concernant les questionnaires médicaux type Qs sport, la direction médicale de la FFF nous a précisé que la validation juridique devait se faire uniquement par la demande de licence et validation ou non de la case avez-vous répondu non à toutes les questions, ceci étant à contrôler sur foot 2000.

Modification du formulaire Dossier Médical Arbitre 2025-2026

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.

Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué **chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire** (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).
Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA ;
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

La Commission Régionale Médicale.

EXEMPLAIRE DOSSIER MEDICAL 2025 / 2026

Joint sur l'annexe du DISTRICT

RÉSULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



M. LE BOLLOC'H Livio (04/12/1992), FC HAUTE TARENTOISE : Demande de licence en attente de validation



NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

Les arbitres de Football officiels seront formés
Aux gestes qui sauvent



Ainsi, Le District de Football de SAVOIE organisera la formation des arbitres, dans le respect des [dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure](#), une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

A l'issue de la sensibilisation, les arbitres seront en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Il existe une exception à l'obligation de cette sensibilisation

La possession par un arbitre d'une qualification aux "premiers secours", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique de niveau 1" ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

Les arbitres sont invités à fournir une attestation qui valide cette qualification aux "premiers secours"





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 24 mars 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Pierrette CATANIA – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.



IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 24 mars 2025 – Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
24/03/2025	D3	Joueur	APREMONT FC	16/03/2025	Auto suffisant	17/03/2025
24/03/2025	D4	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	16/03/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	17/03/2025
24/03/2025	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	16/03/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	31/03/2025
24/03/2025	D4	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	16/03/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	17/03/2025
24/03/2025	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	16/03/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	31/03/2025
24/03/2025	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	16/03/2025	Auto + 1 match avec sursis	17/03/2025
24/03/2025	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	16/03/2025	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	17/03/2025
24/03/2025	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	16/03/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	31/03/2025

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Affiche PSA conf Sport
- Manifestation ASS FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
- Exemple dossier médical 2025 / 2026
- Protocole Commotion Cérébrale

